

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2022 : Le recours à la formation conforté comme levier du développement des entreprises.

Bilan de l'année et du premier mandat paritaire (2019-2022).

« 2022 a été marquée par une croissance de 7,93 % du nombre de bénéficiaires des actions financées par OPCO Mobilités, ce qui reflète le dynamisme des politiques paritaires engagées », souligne Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités.

« En 2022, nous sommes arrivés au terme du premier mandat paritaire qui nous avait été confié lors de la création d'OPCO Mobilités en mars 2019. Le bilan que nous en faisons est largement positif », ajoute Jean-Louis Vincent, Vice-président d'OPCO Mobilités.

Au total ce sont plus de 1,6 million de stagiaires salariés, alternants ou demandeurs d'emploi qui ont bénéficié d'une prise en charge d'OPCO Mobilités depuis 2019 avec une croissance de l'ordre de 25 % de l'activité. Au cours de ces quatre années, les actions de promotion des métiers ont été amplifiées avec la création des « Villages de la mobilité », l'ouverture du site des métiers de la mobilité, les campagnes media d'envergure nationale « je bouge mon avenir ». L'information des entreprises a été structurée autour des newsletters, des rencontres territoriales collectives et de 25 000 rendez-vous individuels assurés chaque année. Les études et analyses prospectives ont été renforcées et l'Espace Observatoires propose désormais un accès en ligne et gratuit à cette ressource.

Les résultats des actions menées en 2022 :

- 462 488 (+ 5,56 %) stagiaires tous dispositifs confondus en formation, représentant 317 339 personnes ayant bénéficié au moins d'une action de formation dont :

- 237 646 salariés (+7,68%)
- 62 123 nouveaux apprentis et 9 276 contrats de professionnalisation (+7%)
- 4 156 tuteurs et maîtres d'apprentissage : (+30%)
- 4 138 demandeurs d'emploi (+5,84%)

- 52 082 entreprises ont été bénéficiaires au moins d'une action financée (+ 4 %), soit 60% des entreprises relevant d'OPCO Mobilités en 2022 ;

- 1 135 diagnostics et accompagnements GEPP des entreprises de – 300 salariés (+ 20.11 %) pour un total de 4 562 jours d'accompagnement des entreprises de la mobilité.

Enfin, le total des engagements financiers au titre de l'année 2022 s'élève à 1,3 milliard d'euros, soit une augmentation de 11,97 % par rapport à 2021.

Les moments forts :

Janvier - **Renouvellement des instances paritaires.** Pour la première fois depuis sa création, OPCO Mobilités a procédé au renouvellement de son conseil d'administration, de son bureau et de ses conseils des métiers.

Mai - **Mesure de l'insertion professionnelle des bénéficiaires de contrat en alternance dans les entreprises de la mobilité :** 85 % des bénéficiaires de contrats de professionnalisation et 86 % des bénéficiaires de contrats d'apprentissage étaient en emploi ou en alternance 6 mois après leur formation.

Juin - « **Donnez du sens à votre avenir** » : **la campagne média sur les métiers de la mobilité.** Du 8 juin au 30 juin, OPCO Mobilités a déployé une campagne média nationale - radio, web, presse quotidienne régionale – pour promouvoir les métiers de la mobilité.

Juillet - **Les métiers de la mobilité de retour dans l'émission Let's Go !** OPCO Mobilités est revenu sur Twitch, plateforme de prédilection des 13-35 ans, afin de promouvoir et créer de l'attractivité autour de métiers qui recrutent dans les secteurs de l'automobile, de la logistique, des services et des transports.

Septembre - **OPCO Mobilités a poursuivi son investissement pour l'innovation pédagogique des CFA de la mobilité.** OPCO Mobilités a réalisé en 2022 un nouvel appel à projets pour l'investissement et l'innovation pédagogique des CFA de la mobilité, s'engageant à cofinancer des projets de 132 CFA pour un montant de près de 14 millions d'euros.

Octobre - **Enquête sur l'offre de service d'OPCO Mobilités : un taux de satisfaction de 87 % des entreprises de la mobilité.**

Novembre – **Lancement de l'Espace Observatoires,** qui centralise les données et analyses clés de l'emploi et de la formation dans le secteur de la mobilité.

Décembre - **OPCO Mobilités s'implante en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à la Réunion.** Depuis le 1er janvier 2023, OPCO Mobilités est agréé dans les territoires et régions d'outre-mer. Une implantation au service des entreprises de la mobilité et de leurs salariés.

« La croissance de notre activité depuis les trois dernières années est remarquable. Il faut noter qu'elle est générale et que notre OPCO poursuit un développement équilibré entre l'alternance et la formation des salariés. Les contributions volontaires de branches et d'entreprises sont aussi en croissance pour atteindre un montant de l'ordre de 150 M€ pour la formation des salariés. Ceci est le signe d'un investissement important dans les compétences par les branches et les entreprises mais aussi du haut niveau de service proposé par l'OPCO, dont les valeurs de qualité, service, performance et proximité guident l'action. »

Patrice Omnes, Directeur Général d'OPCO Mobilités

→ Pour consulter le Rapport d'activité

À PROPOS D'OPCO Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers ; avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.

Avec un budget de plus de 1,3 milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 140 000 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,67 million de salariés et 90 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion comme sur un effectif de plus de 500 salariés, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.

<https://www.opcomobilites.fr>